

# Inspecteur de magasin

Formations légales dans le secteur du gardiennage



Formations légales dans le secteur du gardiennage

Vous voulez à tout moment assurer la sécurité des clients d'un magasin ? Apprenez les différentes techniques de sécurité d'application dans ce contexte spécifique.

## Objectif

Tout au long de cette formation, vous apprenez toutes les techniques de prévention et d'observation dans le but de prévenir tout vol ou cambriolage. Vous apprenez également à faire des constatations de vol dans le cadre légal.



Attestation de compétence agent de gardiennage - Inspecteur de magasin

## Programme

- Législation appliquée relative à l'inspection de magasin (4 h)
- Analyse appliquée de la sécurité (8 h)
- Techniques d'intervention et approche des conflits (8 h)



# Infos pratiques

## Groupe cible

Tout agent de gardiennage voulant se spécialiser en tant qu'inspecteur de magasin

## Durée

20 heures (2,5 journées de cours + 1 session d'examen)

## Conditions d'admission

- Extrait de casier judiciaire vierge (Modèle 1) de maximum 6 mois d'ancienneté
- Document d'identité duquel il ressort que le participant est un ressortissant d'un État membre de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse et a sa résidence principale dans un État membre de l'Espace économique européen ou dans la Confédération suisse
- Attestation d'examen psychotechnique
- Attestation de compétence générale Agent de gardiennage

## Certificat

Attestation de compétence « Agent de gardiennage – Inspecteur de magasin »



TRAI1.201 WINKEL FR 1903



## Vous désirez un complément d'informations ?

Contactez nos experts via [sales.brussels@securitas.be](mailto:sales.brussels@securitas.be)

Notre société combine l'humain, la technologie et l'expertise pour développer des solutions de sécurité adaptées à toutes les situations.

[www.securitas.be](http://www.securitas.be)